

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine

Pommier / **Poirier**

N°10 17/04/2025



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@
laposte.net

Directeur de publication

Bernard LAYRE Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine Boulevard des Arcades 87060 LIMOGES Cedex 2 accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier Edition Sud Nouvelle-Aquitaine N°X du JJ/MM/AA »





Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF <u>draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal</u>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur <u>Formulaire d'abonnement au BSV</u>

Consultez les <u>évènements agro-écologiques</u> près de chez vous!

Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Pommier Poirier

- **Tavelure :** le risque pourrait être élevé avec les pluies annoncées pour les prochains jours.
- **Feu bactérien :** la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Tordeuse orientale :** la période à risque d'éclosions est en cours.
- Carpocapse des pommes : les premières captures ont été enregistrées cette semaine.
- Hoplocampe: le vol est en cours.
- Puceron cendré : à surveiller.
- **Psylle du poirier :** la période de pontes de la seconde génération va débuter.
- Acariens rouges : les éclosions vont s'achever.
- **Période de floraison :** voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles à la fin du bulletin.

• Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes sont restées supérieures aux valeurs de saison jusqu'au 13 avril. Depuis ce début de semaine, elles sont proches à inférieures à la moyenne. Les pluies qui sont intervenues entre le 10 et le 16 avril ont apporté de 5 à 58 mm selon les stations.

Pour les prochains jours, les températures moyennes devraient être proches des valeurs de saison. Un temps perturbé avec une pluviométrie significative est annoncé.

Prévisions du 18 au 24 avril (source : Météo France)

	VENDREDI 18	SAMEDI 19	DIMANCHE 20	LUNDI 21	MARDI 22	MERCREDI 23	JEUDI 24	
Ste Livrade sur Lot (47)	3° / 21° ➤ 20 km/h 40 km/h	10° / 14° ➤ 20 km/h 45 km/h	7° / 16° 4 20 km/h 40 km/h	9° / 18° 7 20 km/h	8° / 15° 10 km/h	8° / 16° ➤ 15 km/h	7° / 16° 15 km/h	
Pompignac (33)	7° / 22° ▼ 15 km/h 65 km/h	10° / 14° ➤ 20 km/h	8° / 14° ✓ 20 km/h 45 km/h	9° / 17° ➤ 20 km/h	9° / 14° • 15 km/h	8° / 15° 15 km/h 40 km/h	8° / 17° 4 15 km/h	
Bergerac (24)	3° / 21° > 20 km/h 40 km/h	10° / 15° ➤ 20 km/h 45 km/h	8° / 17° 4 20 km/h 45 km/h	8° / 18° 7 20 km/h 40 km/h	8° / 16° • 10 km/h	8° / 16° ➤ 15 km/h	7° / 17° 4 15 km/h	
Jonzac (17)	6° / 21° ➤ 20 km/h 75 km/h	11° / 15° ➤ 15 km/h	8° / 14° ✓ 20 km/h 45 km/h	10° / 17° 7 20 km/h 45 km/h	8° / 15° • 15 km/h	7° / 16° ▶ 15 km/h	8° / 17° ▲ 15 km/h	
Orthez (64)	7° / 25° 10 km/h 70 km/h	10° / 14° ➤ 20 km/h 40 km/h	10° / 16° ➤ 20 km/h 45 km/h	10° / 19° ➤ 20 km/h	9° / 15° • 15 km/h	9° / 15° 15 km/h 45 km/h	8° / 17° 15 km/h 40 km/h	

• Stades phénologiques

Pommier:

<u>En Lot-et-Garonne</u>: stade H pour Chantecler et Golden; stade H à début I pour Canada et Gala; stade H-I pour Granny et Pink Lady; stade I pour Braeburn.

En Gironde : stade G à début H pour Chantecler ; stade H pour Golden ; stade H à début I pour Gala.

<u>En Charentes</u>: stade F2 pour Canada; stade F2-G pour Chantecler; stade G pour Gala; stade H pour Granny.





Stade F2
« Pleine floraison »
(BBCH 64)



Stade G« Chute des premiers pétales » (BBCH 65)



« Chute des derniers pétales » (BBCH 67)



Stade I « Nouaison » (BBCH 70)

Poirier:

<u>En Lot-et-Garonne</u> : stade I pour William's, Comice et Conférence à début J pour Passe Crassane et Harrow Sweet.



En Gironde: stade H pour William's; stade I pour Comice et Passe Crassane.



Stade H« Chute des derniers pétales » (BBCH 67)



Stade I « Nouaison » (BBCH 70)



Stade J« Grossissement des fruits »
(BBCH 71)

• Tavelure (Venturia inaequalis)

Les premières taches de tavelure ont été observées la semaine dernière en Lot-et-Garonne et sur le secteur des Charentes. Peu de symptômes ont été notés jusqu'à présent.

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections importantes à très importantes lors des pluies des 12-13 avril et des projections significatives pour celles des 14-15 avril.

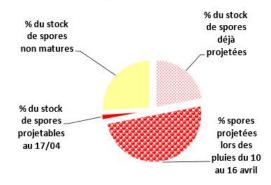


Tache de tavelure (Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, les pluies qui sont intervenues entre le 12 et le 16 avril ont donné lieu à des contaminations de niveau « léger » à « grave » sur de nombreux secteurs.

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 2 % par jour. Le potentiel de spores projetables, à ce jour, est de l'ordre de 2 % du stock annuel.

Maturation et projections d'après le modèle Tavelure DGAL-ONPV/INOKI



Le modèle RIM-Pro® prévoit un risque extrême pour les pluies annoncées à partir de cette fin de semaine.

Evaluation du risque

Le stock de spores projetables se renouvelle rapidement. Le **risque pourrait être élevé** avec le nouvel épisode pluvieux annoncé à partir de cette fin de semaine.

Pour les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont également possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution rapide de la végétation (nous sommes actuellement en période de pousse active) et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

☐ Consultez la fiche « Tavelure du pommier et du poirier » du Guide de l'Observateur



• **Chancre à Nectria** (Neonectria ditissima)

Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les risques de contaminations sont continuels en période de pluie dès la présence de portes d'entrée sur l'arbre (plaies de tailles, gonflement des bourgeons, floraison, cueillette, chute des feuilles, grêle ...).

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, risque de contaminations lors de périodes humides.

Mesures prophylactiques:

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement.

En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisants en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

Consultez la fiche « Chancre à Nectria » du Guide de l'Observateur

• **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Des symptômes sont observés.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2024. La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques:

Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

☐ Consultez la fiche « Oïdium du pommier et du poirier » du Guide de l'Observateur

Feu bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- -la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- -la présence d'inoculum dans l'environnement,
- -des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de pousse) est en cours.

Les conditions climatiques enregistrées la semaine dernière (températures maximales supérieures à 24°C) étaient favorables aux infections, les parcelles sont à surveiller.



Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse.

Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées).

Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

☐ Consultez la fiche « Feu bactérien » du Guide de l'Observateur

Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• Moniliose (Monilia laxa)

Des dégâts de monilia sur bouquets floraux sont observés depuis quelques années sur certaines parcelles à partir de fin avril. Certaines variétés sont particulièrement sensibles (Granny, Braeburn, Juliet...). Le bouquet floral brunit et entraine parfois le desséchement du rameau.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles en période de floraison, risque de contaminations lors de conditions humides.

Mesures prophylactiques:

Des mesures prophylactiques sont envisageables en supprimant les rameaux moniliés.

Botrytis de l'œil (Botrytis cinerea)

Le Botrytis de l'œil se manifeste par une tache brune au niveau de l'œil de la pomme. La contamination des fruits a lieu au moment de la chute des pétales. Le champignon évolue très lentement jusqu'à l'enrichissement du fruit en sucre et les symptômes ne commencent à s'exprimer qu'en été.

Des périodes pluvieuses prolongées au moment de la floraison et de la chute des pétales, augmentent les risques de contaminations.

Evaluation du risque

Les conditions humides sont favorables.

• Black Rot (Diplodia seriata)

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncées) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji, Gala et Braeburn y sont très sensibles.

Des pluies combinées à des températures comprises entre 20 et 25°C au moment de la chute des pétales (stade G-H (BBCH 65-67)) sont favorables aux infections primaires.

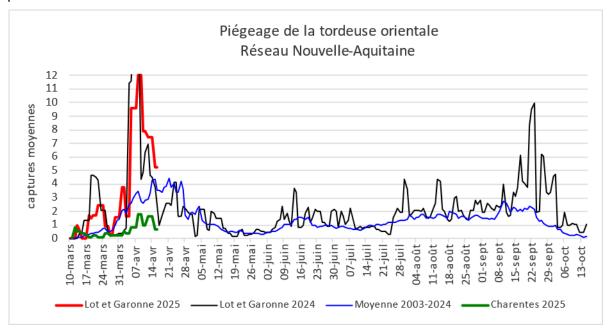
Evaluation du risque

Les conditions enregistrées en fin de semaine dernière ont été favorables.



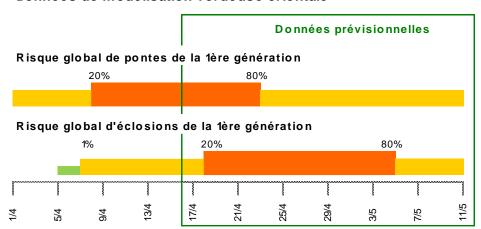
• Tordeuse orientale du pêcher (Cydia molesta)

Sur notre réseau de piégeage, le vol se poursuit. Les prises ont été très importantes au cours de la semaine passée notamment sur le secteur Lot-et-Garonne.



Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 60 à 70 % du potentiel de pontes et 15 à 20 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 22-25 avril, les éclosions pourraient s'intensifier à partir des 17-20 avril et rester soutenues jusqu'aux 4-7 mai.

Données de modélisation Tordeuse orientale



Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. <u>BSV Hors-série spécial confusion sexuelle</u>). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : liste des produits de biocontrôle



Carpocapse des pommes (Cydia pomonella)

Sur notre réseau de piégeage, les premiers individus ont été capturés cette semaine en Lot-et-Garonne et en Charente-Maritime.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones doivent être en place.

Evaluation du risque

La période à risque vis-à-vis des pontes débutera lorsque les températures crépusculaires seront supérieures à 15°C pendant 2 jours consécutifs avec des conditions sèches.



Carpocapse des pommes (Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. <u>BSV Hors-série spécial confusion sexuelle</u>). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : <u>liste des produits de biocontrôle</u>

Tordeuses de la pelure

Dans nos parcelles de référence le nombre de bouquets occupés par des larves de tordeuses reste faible.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5% d'organes occupés par une larve.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de Capua (*Adoxophyes orana*) et Pandemis (*Pandemis heparana*), les pièges à phéromones doivent être en place.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis*: 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de Pandemis par la couleur orangée du dessous de ces ailes (cf. photo ci-après). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.





Capua Pandemis (Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47) (Crédit Photo : Inra.fr)

Pandemis Tordeuse de l'œillet (Crédit Photos : D. Racofier)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. <u>BSV Hors-</u><u>série spécial confusion sexuelle</u>). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : <u>liste des produits de biocontrôle</u>



• La petite tordeuse des fruits (Cydia lobarzewskii)

Des dégâts occasionnés par la petite tordeuse des fruits (perforations en spirale) ont été signalés ces dernières années sur certaines parcelles.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones sont à installer sans tarder si ce n'est déjà fait.

☐ Consultez la fiche « Tordeuses » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : <u>liste des produits de biocontrôle</u>

• Hoplocampe du pommier (Hoplocampa testidunea) et du poirier (Hoplocampa brevis)

Sur notre réseau de piégeage, le vol se poursuit. Les piégeages étaient encore importants en ce début de semaine sur des parcelles où la floraison est terminée.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important, est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol.

Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.

Mesures prophylactiques:

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

☐ Consultez la fiche « Hoplocampe du pommier » du Guide de l'Observateur

• Puceron cendré du pommier (Dysaphis plantaginea)

Dans nos parcelles de référence, le nombre de foyers observés reste faible.

De petits foyers sont signalés sur certaines parcelles.

La présence d'auxiliaires commence à être notée au niveau des foyers (œufs et larves de syrphes).

Evaluation du risque

En post-floraison, il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



Pucerons cendrés (Crédit Photo: E. Marchesan – FREDON 47)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : liste des produits de biocontrôle



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.



• Puceron lanigère (Eriosoma lanigerum)

La migration sur les jeunes organes est en cours.

Les premiers individus de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont observés. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

Puceron vert

La présence de quelques pucerons verts a été observée cette semaine.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

☐ Consultez la fiche « Pucerons » du Guide de l'Observateur

• Anthonome du pommier (Anthonomus pomorum)

En parcelles sensibles, les dégâts d'anthonome du pommier sont actuellement visibles : les fleurs ne s'ouvrent pas, brunissent, prennent l'aspect d'un clou de girofle et une larve peut être observée à l'intérieur des boutons desséchés.

Des dégâts importants sont notés sur certaines parcelles conduites en agriculture biologique

☐ Consultez la fiche « Anthonome du pommier » du Guide de l'Observateur



Dégâts d'anthonome (Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Psylle du poirier (Cacopsylla pyri)

Dans nos parcelles de référence, les populations sont relativement faibles. Des larves âgées et de jeunes adultes de psylle ont été observés en début de semaine.

Evaluation du risque

La période de ponte de la seconde génération va débuter.

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.



(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques:

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

☐ Consultez la fiche « Psylles du poirier » du Guide de l'Observateur

Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours avec des prises en augmentation.



En parcelle de pommiers, quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques:

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

☐ Consultez la fiche « <u>Cécidomyies</u> » du Guide de l'Observateur

Dégât de cécidomyie des feuilles (Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Cèphe du poirier

Des dégâts de cèphe du poirier sont observés depuis la semaine dernière en parcelles de poiriers. Les dégâts sont en augmentation en parcelle sensible.

Les jeunes pousses fanent, se recourbent en crosse et se dessèchent. A la base de la pousse attaquée, on observe la présence de piqûres déposées en hélice. Ce critère est caractéristique des attaques de cèphe et permet de ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

Le cèphe a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers. La surveillance doit être portée en priorité sur ces derniers.

Mesures prophylactiques:

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les pousses attaquées afin de diminuer les populations pour l'année suivante.



Ce ravageur secondaire hiverne au stade adulte. La période de ponte débute à partir du mois de mai, les œufs sont insérés dans les cellules de la face inférieure des feuilles et sont recouverts d'excréments.

En parcelle sensible, les populations sont en augmentation et les premiers dégâts sur jeunes feuilles sont visibles.



Dégât de cèphe du poirier

(Crédit Photo : S. Lalanne - FREDON NA)

Dégâts de tigre du poirier (Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Acariens rouges

Selon nos simulations, les éclosions d'œufs d'acariens rouges s'achèvent.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

☐ Consultez la fiche « Acariens » du Guide de l'Observateur

Punaises phytophages

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

En parcelles, la reprise d'activité des punaises est en cours, des adultes et des œufs de *Rhaphigaster nebulosa* ont été observés cette semaine.

Les premières captures de punaise diabolique <u>Halyomorpha halys</u> ont été signalées la semaine dernière.



Œufs de Rhaphigaster nebulosa (Crédit Photo: E. Marchesan – FREDON 47)



Evaluation du risque

La gestion des parcelles s'effectue en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

☐ Consultez la fiche « Punaises phytophages » du Guide de l'Observateur

Cochenilles

Cochenille rouge du poirier *Epidiaspis leperii* : des pontes sont observées depuis cette semaine sous les boucliers. La migration des jeunes larves débute généralement à partir du mois de mai.

Pou de San José *Quadraspidiotus perniciosus* : selon nos simulations, la migration des jeunes larves ne devrait pas débuter avant mi-mai.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

Evaluation du risque

La période à risque débutera lors de la migration des jeunes larves.

Mesures prophylactiques:

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

Charançons phyllophages

La présence de quelques charançons phyllophages a été notée en ce début de semaine sur certaines parcelles.



Charançon phyllophage (Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Auxiliaires

Les populations d'auxiliaires se développent, des syrphes (adultes, œufs et larves), des coccinelles et des cantharides ont été observés.



Œuf de syrphe (Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

• Période de floraison

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : <u>Note DRAAF</u> arrêté abeilles

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : Fiche vergers



• Réseau de piégeage

A cette période de l'année, des papillons comme *Pammene sp* et *Epiblema scutulana* peuvent être occasionnellement piégés dans les pièges tordeuse orientale. *Pammene* se différencie par la présence d'une tache nette de couleur blanche à l'intersection des ailes supérieures et *Epliblema* par une taille supérieure et une couleur blanche dominante sur les ailes. Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Adulte de *Pammene sp* (Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Adultes d'Epiblema sp (Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.













Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de <u>fiches générales</u> qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de <u>fiches individuelles par bio-agresseur</u> qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : <u>Guide observateur fruits à pépins</u>

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".

